



VAUCLUSE

ARRÊTÉ

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'APT

REF : RJ/AS

N° 015968

Main levée de la
procédure urgente
frappant l'immeuble
référéncé au
cadastre Section AV
N°445 sis 87 rue des
Marchands à APT
(84400) –
Abrogation des
arrêtés municipaux
N°015216 et
N°015315

Publié le :

29 SEP. 2026

VU le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L.511-19 à L.511-22, L.521-1 à L.521-4 et les articles R.511-1 à R.511-13 ;

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2131-1, L.2212-2, L.2212-4 et L.2215-1 ;

VU le code de la justice administrative et notamment ses articles L.2212-2, R.421-1, R.421-2 et R.421-5 ;

VU l'arrêté N°015216 du 02 octobre 2025 de mise en sécurité – Procédure urgente – risques présentés par la corniche et la toiture de l'immeuble sis 87 rue des Marchands à APT (84400) n'offrant plus les garanties de solidité nécessaires au maintien de la sécurité des occupants et des tiers - Parcelle AV n°445 ;

VU l'arrêté N°015315 du 20 novembre 2025 portant modification de l'arrêté municipal N°015216 ;

VU l'attestation datée du 19 août 2026 établie par le représentant de l'entreprise TGH Vallée du Rhône, 122 ZA des Campveires, 84310 MORIERES LES AVIGNON

CONSIDERANT qu'à la suite de la chute d'un morceau de la corniche de l'immeuble référencé AV 445 sis 87 rue des Marchands et des désordres constatés à savoir :

- la détérioration du bois de support de la corniche ;
- l'ensemble de la corniche donnant rue des Marchands présente des signes de délabrement ;

il a été nécessaire de déclencher la procédure d'urgence prévue par le code de la construction et de l'habitation ;

CONSIDERANT que par arrêtés municipaux N°015216 et N°015315, les copropriétaires ont été mis en demeure de réaliser les travaux de mise en sécurité ;

CONSIDERANT que le représentant de l'entreprise TGH Vallée du Rhône, 122 ZA des Campveires, 84310 MORIERES LES AVIGNON a transmis une attestation datée du 19 août 2026 (Cf annexe 1) dans laquelle, il affirme que la corniche ne présente plus de risque de chute ;

CONSIDERANT qu'au vu de cette attestation, la corniche ne présente plus

de risque, il est décidé de prononcer la main levée des arrêtés municipaux N°015216 et N°015315 ;

SUR proposition du Directeur Général des Services de la commune d'Apt ;

ARRÊTE

Article 1° –

Le représentant de l'entreprise TGH Vallée du Rhône a établi une attestation (Cf annexe 1) dans laquelle, il affirme que :
La purge de la corniche a bien été réalisée ;
La restructuration et consolidation de la corniche ont été effectuées ;
La corniche ne présente plus de risque de chute.
Au vu de cette attestation, il est prononcé la main levée des arrêtés municipaux N°015216 et N°015315.

Article 2° –

Les arrêtés municipaux N°015216 et N°015315 sont abrogés.

Article 3° –

Le présent arrêté est notifié au syndicat des copropriétaires de l'immeuble en copropriété, situé à APT (84400), 87 rue des Marchands, références cadastrales AV 445, représenté par le syndic Square Habitat Vaucluse, 84 Place Maurice Bouchet, 84300 Cavaillon par lettre remise contre signature ou tout autre moyen conférant date certaine à la réception.

Le syndic susmentionné est tenu de remettre un exemplaire du présent arrêté à chaque copropriétaire qui en informera son ou ses locataires :

Lot 1 : SCI MGN, gérant Monsieur Guy Clabaut, 25 rue de l'horloge, 84400 SAIGNON

Lot 2 : SCI MGN, gérant Monsieur Guy Clabaut, 25 rue de l'horloge, 84400 SAIGNON

Lot 3 : SCI MGN, gérant Monsieur Guy Clabaut, 25 rue de l'horloge, 84400 SAIGNON

Lot 4 : SCI POUSSE, FAMILLE POUSSE – 340 chemin des écoles, 84670 BAILLARGUES

Lot 5 : SCI MGN, gérant Monsieur Guy Clabaut, 25 rue de l'horloge, 84400 SAIGNON

Lot 6 : SCI POUSSE, FAMILLE POUSSE – 340 chemin des écoles, 84670 BAILLARGUES

Lot 7 :
Madame MATHIEU Maryline, 16 rue EUGENE BRUNEL, 84400 APT
Madame LEGENDRE Jessica, 16 rue EUGENE BRUNEL, 84400 APT

Lot 8 : Madame DEFRANCE Yulia, 631 avenue DE LA FADE, 13600 LA CROIX

Lot 9 : Monsieur TONKIN Amar, Clos des Oliviers, rue Basse Villa n°8, 84400 APT

Lot 10 : Monsieur FERNANDEZ Dylan Paul, Quartier les bourguignons, 84400 APT

Lot 11 : Monsieur DELAYE Fabien Paul, 2231 chemin DES LONES / DU MOULIN NEUF, 84360 MERINDOL

Lot 12 : SCI POLONIA, gérant Monsieur ~~COLONIA MANUEL Jean Pierre, Le Villard de Faucon, 04400 ENCHASTRAYES~~

Lot 13 :

Monsieur ~~GENTOT Laurent Sebastien, 2 rue DU MAL FOCH, 77780 BOURRON MARLOTTE~~

Madame ~~GENTOT Paule, 2 rue DU MAL FOCH, 77780 BOURRON MARLOTTE~~

Monsieur ~~GENTOT Michel, 2 rue DU MAL FOCH, 77780 BOURRON MARLOTTE~~

Monsieur ~~GENTOT Dominique Paul, 16 rue SAINT ELOI, 45210 FERRIERES EN GATINAIS~~

Monsieur ~~GENTOT Christophe, 16 quai DE LA CROIX BLANCHE, SAINT MAMMES 77670 ST MAMMES~~

Lot 14 :

Madame ~~MERRIAUX Marjorie, 394 CHEMIN ANCIEN DE CASTAGNE, SALIGNAN 84400 APT~~

Monsieur ~~MERRIAUX Christophe, 394 CHEMIN ANCIEN DE CASTAGNE, SALIGNAN 84400 APT~~

Lot 15 : Monsieur ~~MEFFRE Alain, 483 chemin de la chapelle Velorgues, 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE~~

Lot 16 : Monsieur ~~MEFFRE Alain, 483 chemin de la chapelle Velorgues, 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE~~

Lot 17 : SCI MGN, gérant Monsieur ~~Guy Clabaut, 25 rue de l'horloge, 84400 SAIGNON~~

Lot 18 :

Madame ~~MERRIAUX Marjorie, 394 CHEMIN ANCIEN DE CASTAGNE, SALIGNAN, 84400 APT~~

Monsieur ~~MERRIAUX Christophe, 394 CHEMIN ANCIEN DE CASTAGNE, SALIGNAN, 84400 APT~~

Lot 19 : Monsieur ~~CAVALLI Jean Claude, 193 chemin des Imbardes, 84400 APT~~

Lot 20 : Monsieur ~~FERNANDEZ Dylan Paul, Quartier les bourguignons, 84400 APT~~

Lot 21 :

Madame ~~MATHIEU Maryline, 16 rue EUGENE BRUNEL, 84400 APT~~

Madame ~~LEGENDRE Jessica, 16 rue EUGENE BRUNEL, 84400 APT~~

Lot 22 : SCI POLONIA, gérant Monsieur ~~COLONIA MANUEL Jean Pierre, Le Villard de Faucon, 04400 ENCHASTRAYES~~

Lot 24 :

Madame ~~MERRIAUX Marjorie, 394 CHEMIN ANCIEN DE CASTAGNE, SALIGNAN 84400 APT~~

Monsieur ~~MERRIAUX Christophe, 394 CHEMIN ANCIEN DE CASTAGNE, SALIGNAN 84400 APT~~

Lot 25 : SCI POUSSE, FAMILLE ~~POUSSE - 340 chemin des écoles 34670 BAILLARGUES~~

Lot 26 : Monsieur ~~TONKIN Amar, Clos des Oliviers, rue Basse Villa n°3 84400 APT~~

Article 4° -

Le présent arrêté sera affiché sur la façade de l'immeuble et publié sur le panneau d'affichage réglementaire de la mairie et sur le site internet de la mairie d'Apt, ce qui vaudra publicité et affichage dans les conditions prévues aux articles L.511-12 et R.511-3 du code de la construction et de l'habitation.

Article 5° –

Le présent arrêté est transmis au préfet du département de Vaucluse, aux organismes payeurs des aides personnelles au logement ainsi qu'au gestionnaire du fonds de solidarité pour le logement du département lorsque le bâtiment est à usage total ou partiel d'habitation.

Article 6° –

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage le cas échéant. L'absence de réponse dans un délai deux mois vaudra décision implicite de rejet. Le présent arrêté peut également faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes sis 16 avenue Feuchères - CS 88010 30941 - NÎMES cedex 09, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé au préalable.

Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 7° –

Le directeur général des services de la collectivité d'Apt, le directeur des services techniques de la mairie, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Apt, le 16 septembre 2026

Le Maire d'Apt



Jean AILLAUD



ATTESTATION

Je soussigné, TGH Vallée du Rhône, sis au 122 ZA des Campveires, 84310 Morières les Avignon, confirme par la présente que la purge localisée de mise en sécurité de la corniche a bien été réalisée ainsi que la restructuration et consolidation. La corniche ne présente plus de risque de chute.

Fait à Morières les Avignon,

Le 19 août 2026

Signature et Cachet



TGH - Rue Corindon Pôle d'Activité CS 40003 - 13510 Egulxas - Tél : 04 42 59 00 52 - TGH - Vallée du Rhône 122 ZA des Campveires - 84310 Morières les Avignon - Tél : 04 90 33 02 16
Société au capital de 208 000 € - Siret 453 361 461 00032 - APE 4399 D - RCS Avignon 453 361 461 - TVA Intra. FR 59 453 361 461 - Certifié QUALIBAT 3111 - 3141 - 2121 - 2132